21 octobre 2024

ONU
Bureau des affaires juridiques
Division des affaires maritimes et du droit de la mer

Notification d'un atelier régional sur l'Accord BBNJ pour les États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée

Rabat, Maroc | **16-19 décembre 2024** | **Formulaire d'inscription**

La Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies propose, à l'intention des États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée, un atelier régional visant à promouvoir une meilleure compréhension de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

L'atelier se tiendra du 16 au 19 décembre 2024 à Rabat (Maroc) et sera accueilli par le Gouvernement marocain.

But et objectif de l'atelier

L'atelier est proposé par la Division dans le cadre de son programme d'activités mis en œuvre en réponse à la résolution 77/321 de l'Assemblée générale en vue de la promotion d'une meilleure compréhension de l'Accord et de la préparation de l'entrée en vigueur de celui-ci, et bénéficie d'une aide financière supplémentaire de la part de l'Union européenne dans le cadre d'un projet mis en œuvre par la Division et financé par l'Union européenne visant à promouvoir cette compréhension et en particulier renforcer les capacités des États en développement afin qu'ils puissent devenir parties à l'Accord et le mettre en œuvre.

L'objectif de l'atelier est d'amener les États et les autres parties prenantes à mieux connaître et comprendre l'Accord, notamment les droits et obligations qu'il prévoit, afin d'aider les États à y devenir parties et à en préparer la mise en œuvre.

L'atelier sera composé de plusieurs modules, portant notamment sur :

- l'historique de l'Accord ;
- une présentation générale de l'Accord et de son importance, ainsi que des implications pour les parties ;
- les éléments de fond et les éléments transversaux de l'Accord, y compris les droits et obligations qu'il prévoit ;
- les instruments et cadres juridiques pertinents et les organes mondiaux, régionaux, sous-régionaux et sectoriels pertinents ;
- les étapes de la procédure à mettre en œuvre pour devenir partie à l'Accord.

Dans les discussions plénières et les discussions en petits groupes, l'accent sera mis sur les besoins et les exigences techniques en ce qui concerne la préparation de la mise en œuvre, notamment le recensement des besoins et l'analyse des lacunes à combler dans les cadres juridiques et politiques.

La Division procède actuellement à une évaluation des capacités et des besoins prioritaires des États francophones et anglophones d'Afrique riverains de l'océan Atlantique, en vue d'informer les participants à l'atelier des besoins des États de cette région.

L'atelier sera organisé par la Division, avec l'aide de spécialistes de la région et du sujet, ainsi que d'intervenants issus de l'ensemble du système des Nations Unies et d'autres organisations mondiales, régionales et sous-régionales. Il comprendra des exposés, des discussions en petits groupes et des discussions en séances plénières.

21 octobre 2024

Notification d'un atelier régional sur l'Accord BBNJ pour les États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée

Rabat, Maroc | **16-19 décembre 2024** | **Formulaire d'inscription**

Participation, financement et candidatures

La participation à l'atelier est ouverte aux États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée, y compris aux États sans littoral de ces régions, aux organisations intergouvernementales compétentes et aux autres entités concernées.

Les personnes admises à participer à l'atelier sont celles qui jouent ou sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans le processus devant mener leur pays à devenir partie à l'Accord, ce qui peut inclure des agents de l'État et des parlementaires.

Les États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée sont invités à présenter la candidature de deux personnes chacun au maximum, de préférence issues d'organismes gouvernementaux différents ou du corps législatif. Des candidats supplémentaires pourront être admis à participer à l'atelier, s'ils prennent l'intégralité des frais à leur charge, en fonction de la capacité d'accueil du lieu où se dérouleront les travaux.

La Division prendra en charge les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance d'un maximum de deux candidats ou candidates de chaque État riverain de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée, y compris des États sans littoral de ces régions. La priorité sera donnée aux candidatures de personnes n'ayant pas encore bénéficié d'une formation concernant l'Accord.

Un nombre limité de personnes issues d'autres États en développement de la région Afrique pourront être admises à participer et bénéficier d'une aide financière, en fonction des ressources disponibles et de la capacité d'accueil.

Les organisations intergouvernementales, la société civile et les autres entités concernées peuvent proposer la participation d'une personne, à leurs frais.

Conformément aux engagements internationaux pris pour veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité, les candidatures proposées devront tenir compte de l'importance d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

L'atelier se tiendra en anglais. L'interprétation de et vers le français ou l'arabe, ou les deux, pourra être assurée, en fonction des besoins des participantes et participants et de la disponibilité des fonds.

Candidatures des États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée et d'autres États en développement de ces régions: Les candidats à l'atelier doivent s'inscrire en ligne sur https://indico.un.org/event/1014398/ avant le **8 novembre 2024**. Chaque candidate ou candidat doit s'inscrire individuellement. Une lettre de nomination officielle délivrée par le Gouvernement sera nécessaire pour compléter l'inscription en ligne. Les participantes et participants seront informés en temps utile.

21 octobre 2024

ONU
Bureau des affaires juridiques
Division des affaires maritimes et du droit de la mer

Notification d'un atelier régional sur l'Accord BBNJ pour les États d'Afrique riverains de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée

Rabat, Maroc | **16-19 décembre 2024** | **Formulaire d'inscription**

Candidatures d'organisations intergouvernementales, de la société civile et d'autres entités pertinentes: Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur **https://indico.un.org/event/1014398/** avant le **8 novembre 2024** et télécharger une lettre de nomination officielle délivrée par le chef ou la cheffe de l'organisation intergouvernementale ou de toute autre entité concernée, au cours de la procédure d'inscription. Les participantes et participants seront informés en temps utile.

Toute question relative à l'atelier peut être envoyée à **Athina Chanaki** (athina.chanaki@un.org) et **Snježana Žarić** (zaric@un.org), avec copie à la Division (doalos@un.org).